



## COMITE REGIONAL DE PROGRAMMATION DES FONDS EUROPEENS 2014-2020 EN FRANCHE-COMTE

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU VENDREDI 13/11/2015

Le vendredi 13 novembre 2015 s'est tenue, en visioconférence dans les lieux suivants, une réunion du Comité Régional de Programmation des programmes européens 2014-2020 sous la présidence de **Monsieur Jean-François ISLASSE** représentant Monsieur le Préfet de Région et de **Monsieur Axel LIMACHER**, représentant Madame la Présidente du Conseil régional de Franche-Comté.

**Participaient à cette réunion :**

Besançon – Conseil régional, salle City 2

Région Franche-Comté : BUNOD Anne-Hélène, CHAPPAZ Amélie, CHARPIOT Kadra, GAMBA Véronique, GRAIN Ethel, GROZ Fanny, ISLASSE Jean-François, LIMACHER Axel, MAGONI Nadia, PENNEC Johanne, SIMONIN Pierre, VUILLEMIN-MOREL Stéphanie, ZAPPELLA Jérôme

DIRECCTE : OBERLIN S., LEHMANN Aimery

SGAR : ISLASSE Jean-François

Département du Doubs : BOUDART Jean-Michel, HALDI Karine

Lons-le-Saunier – Centre numérique du Jura (Juratic)

Département du Jura : CHABAUD Laurent

Préfecture du Jura : MALARD Fabien

Vesoul – Conseil départemental de la Haute-Saône - Salle de réunion des élus n°207 – 2<sup>ème</sup> étage

Département de la Haute-Saône : AVIOTTE Véronique, CROUHY Gaël

Belfort – Conseil départemental du Territoire de Belfort

Département du Territoire de Belfort : MONNIOT Nathalie

**PO FEDER/FSE - VOLET FEDER  
SYNTHESE DES DOSSIERS PRESENTES  
PROGRAMMATION INITIALE**

• **13006 – BGE Franche-Comté – Créaffaire 2015**

**Description de l'opération :**

Cette opération, portée par l'association BGE Franche-Comté et qui s'inscrit dans la continuité de Créaffaire 2014, a pour objectif de sensibiliser les porteurs de projet à la création d'entreprises. Elle s'adresse notamment à des porteurs isolés issus de quartiers sensibles ou de zones rurales en Franche-Comté, en se déployant sur 5 territoires : Grand Besançon, Aire Urbaine, Jura, Haut Doubs et Haute Saône. Ce projet inclut des réunions d'informations, des permanences, des ateliers, des diagnostics et des speed-meetings. L'utilisation d'un bus pour aller à la rencontre des porteurs le rend innovant.



**Financement de l'opération :**

Coût total éligible retenu	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autre public	Privé	Bénéficiaire
184 495,61€	73 798,24 €	40%	1000€	40 000€		42 000€	3 000€	24 697,36€

**Echanges en comité :**  
Pas de remarque

<b>Avis de l'instructeur</b>	Favorable
<b>Avis du pré-comité</b>	Favorable à une présentation au CRP du 13/11/015 à condition que la convention avec la Région soit signée.
<b>Avis du CRP</b>	Favorable à une programmation

• **31003 – FC0000450 – CAGB - Etude de promotion du potentiel géothermique du territoire grand-bisontin**

**Description de l'opération :**



La CAGB souhaiterait, en cohérence avec son plan climat énergie territorial, validé en 2012, réaliser une étude du potentiel géothermique sur les 58 communes qui constituent sa communauté d'agglomération.

Cela a déjà été fait pour le bois et l'éolien, la CAGB souhaite désormais réaliser des diagnostics sur d'autres EnR. A travers ce projet elle souhaite donc encourager les maitres d'ouvrage d'opérations de construction à utiliser la géothermie (sur pompes à chaleur ou champ de sondes) en leur offrant des cartes de productivité, d'exploitabilité et de risques. Elle s'est donc tournée vers le BRGM pour réaliser ce projet.

Il existe d'ores et déjà un atlas régional réalisé par le BRGM sur les données de 2008, sorti en 2010, mais l'objectif de cette étude est d'aller plus loin : données mises à jour, maillage plus fin, conseils opérationnels et croisés avec la carte des risques sorties en 2015.

**Financement de l'opération :**

Coût total éligible retenu	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autre public	Privé	Bénéficiaire
47 762,28 €	14 298,90 €	29,9%		19 065,20 €				14 398,18 €

#### Echanges en comité :

Anne-Hélène Bunod précise qu'entre le pré-comité et le comité, les experts techniques ont été réinterrogés, avec les éléments mis à jour par le porteur, la DREAL a ainsi apporté un avis final favorable sur ce dossier.

Axel Limacher demande quelques explications sur les réserves initiales émises par l'ADEME et la DREAL concernant ce projet. Anne-Hélène Bunod explique que ces réserves étaient liées au risque de redondance avec l'atlas national sur la géothermie élaboré par le BRGM en 2008. Suite à ces remarques, le porteur a précisé que la réalisation de cette étude permettrait d'obtenir des informations avec un maillage plus fin, croisées avec la cartographie des risques qui a récemment été produite et également une mise à jour des données.

<b>Avis de l'instructeur</b>	Favorable
<b>Avis du pré-comité</b>	Favorable à une présentation au CRP du 13/11/15
<b>Avis du CRP</b>	Favorable à une programmation

#### • 32008 – OPH du Jura – Réhabilitation de 20 logements « Les Hêtres » à Champagnole



#### Description de l'opération :

L'Office Public de l'Habitat du Jura souhaite engager des travaux de rénovation de plusieurs bâtiments dans la rue Henri Prost à Champagnole. Le présent dossier concerne le bâtiment des Hêtres (composé de 20 logements) situé 8 à 10 de la rue Henri Prost, le bâtiment les Saules (40 logements) dans la même rue fait également l'objet d'un projet de réhabilitation, avec une demande de financement FEDER (dossier 32009).

#### Les travaux concernent :

- Isolation extérieure
- Menuiseries extérieures
- Chauffage / VMC
- Menuiseries intérieures
- Serrurerie Métallerie
- Démolition maçonnerie
- Couverture zinguerie

kwh/m <sup>2</sup> /an	Avant travaux	Après travaux	Différence
CEP	254	93	161

#### Financement de l'opération :

Coût total éligible retenu	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autre public	Privé	Bénéficiaire
283 897,33 €	70 000 €	24,7 %		68 893,17 €	27 458,08 €	22 118,97 €		95 427,11 €

#### Echanges en comité :

La pièce manquante (attestation URSSAF) a été fournie par le porteur. Le porteur a apporté des éléments sur la hausse du couple loyer/charges, qui a été approuvée par les locataires le 28 juin 2013.

<b>Avis de l'instructeur</b>	Favorable
<b>Avis du pré-comité</b>	Favorable à une présentation au CRP du 13/11/15 si la pièce manquante (attestation URSSAF) est fournie
<b>Avis du CRP</b>	Favorable à une programmation

• **32009 – OPH du Jura – Réhabilitation de 40 logements « Les Saules » à Champagnole**



**Description de l'opération :**

Voir dossier 32008.

Les travaux concernent :

- Isolation extérieure
- Menuiseries extérieures
- Chauffage / VMC
- Menuiseries intérieures
- Serrurerie Métallerie
- Démolition maçonnerie
- Couverture zinguerie

kwp/m <sup>2</sup> /an	Avant travaux	Après travaux	Différence
CEP	265	87	178

**Financement de l'opération :**

Coût total éligible retenu	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autre public	Privé	Bénéficiaire
547 101,97 €	140 000 €	25,6 %		128 173,08 €	54 581,83 €	43 968,61 €		180 378,45 €

**Echanges en comité :**

La pièce manquante (attestation URSSAF) a été fournie par le porteur. Le porteur a apporté des éléments sur la hausse du couple loyer/charges, qui a été approuvée par les locataires le 28 juin 2013.

<b>Avis de l'instructeur</b>	Favorable
<b>Avis du pré-comité</b>	Favorable à une présentation au CRP du 13/11/15 si la pièce manquante (attestation URSSAF) est fournie
<b>Avis du CRP</b>	Favorable à une programmation

• **71002 - Région Franche-Comté - Assistance technique FEDER 2015**

**Description de l'opération :**

En application de la loi de modernisation de l'action publique territoriale du 27 janvier 2014, la Région Franche-Comté gère le FEDER pour la programmation 2014-2020. Le règlement européen prévoit la mise à disposition d'une enveloppe d'assistance technique afin que la Région, en tant qu'autorité de gestion, se fasse rembourser les frais engagés pour la mise en œuvre du programme européen. Il s'agit des dépenses liées à la préparation, l'animation, la communication et au contrôle du PO. Dans le programme européen Franche-Comté/Massif du Jura, ce remboursement des frais d'assistance technique est prévu dans l'axe 7. Le poste dépenses de communication comprend en particulier l'organisation de l'évènement de lancement plurifonds du 10 avril 2015.

La présente demande a donc pour objet le remboursement des frais liés à la mise en œuvre du FEDER pour l'année 2015.

**Financement de l'opération :**

Coût total éligible retenu	FEDER	Taux FEDER	Bénéficiaire Région
992 375.42 €	595 425.25 €	60 % 50% sur poste massif du Jura	396 950,17 €

**Echanges en comité :**

Pas de remarques

<b>Avis de l'instructeur</b>	Favorable
<b>Avis du pré-comité</b>	Favorable à une présentation au CRP du 13/11/15
<b>Avis du CRP</b>	Favorable à une programmation

**PO FEDER/FSE - VOLET FEDER  
MODIFICATION DE PROGRAMMATION**

• **13005 – Invest PME – Fonds Professionnel de Capital Investissement Création 4**

**Description de l'opération :**

L'objectif de Création 4, pour le territoire franc-comtois, est d'investir dans des PME généralement de moins de 8 ans dont le siège ou un établissement principal se trouve en Franche-Comté, positionnées sur un marché pérenne, en phase de création et dont les perspectives de croissance sont significatives pour le territoire. Il s'agit de rechercher la rentabilité des prises de participation, d'où l'investissement dans des PME présentant un potentiel de création de richesse et d'emploi. Il s'agit d'apports en fonds propres.

Cette opération s'inscrit dans la continuité de Création 3, outil dont le succès a été souligné dans l'évaluation ex-ante.

Il s'agit ici de mettre à jour le plan de financement du 1<sup>er</sup> closing du fonds Création 4.

**Financement de l'opération :**

**Financement de l'opération présenté par le porteur:**

Coût total	FEDER	Taux FEDER	Région	Département	Autre public	Privé	Bénéficiaire
6 200 000€	900 000€	14,5%	100 000€		2 000 000 €	3 200 000 €	

**Coût éligible retenu:**

Coût total	FEDER	Taux FEDER	Région	Département	Autre public	Privé	Bénéficiaire
2 600 000€	900 000€	34,6%	100 000€			1 600 000€	

**Echanges en comité :**

Les pièces manquantes n'ayant pas été fournies, le 2<sup>nd</sup> closing sera intégré au cours d'un prochain comité de programmation.

Pas de remarque.

<b>Avis de l'instructeur</b>	Favorable si engagements des cofinanceurs fournis
<b>Avis du pré-comité</b>	Favorable à une présentation au CRP du 13/11/15
<b>Avis du CRP</b>	Favorable à la modification de programmation

- **32003 – Territoire Habitat – Réhabilitation de 16 logements sociaux dont 8 éligibles au FEDER**



**Description de l'opération :**

Dossier présenté et ayant obtenu un avis favorable le 19/12/2014. Le montant de la dépense éligible est modifié suite à une erreur de procédure dans l'ouverture des plis du lot 3 menuiseries intérieures. Ce lot est donc retiré de la dépense éligible au FEDER. D'autre part les ESB des prêts de la CDC ont été intégrés au plan de financement.

Coût total éligible retenu	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autre public	Privé	Bénéficiaire
180 288,75€	32 000€	17,75%		31 072,89€		14 885,25 €		102 330,61€

**Synthèse de l'instruction :**

Jean-François Islasse attire l'attention des membres du comité de programmation sur l'aspect sensible de la commande publique et incite à sensibiliser les porteurs sur ce point. Il ajoute que la Commission européenne a produit un guide recensant les erreurs les plus fréquentes rencontrées dans le contrôle des marchés publics. Axel Limacher souligne l'importance de ces vérifications, notamment afin de respecter le taux d'erreur maximum et remercie les instructeurs de leur vigilance.

<b>Avis de l'instructeur</b>	Favorable
<b>Avis du pré-comité</b>	Favorable à une présentation au CRP du 13/11/15
<b>Avis du CRP</b>	Favorable à une modification de programmation

**PO FEDER/FSE - VOLET FEDER**  
**AVIS DEFAVORABLES PRESENTES POUR INFORMATION**

• **13009 – AFIP – accompagnement création / reprise entreprise agricole**

**Description de l'opération :**

Objectif de l'action : Accompagner les porteurs de projet dans la clarification et la construction de projet de création d'une activité agricole

L'opération est pertinente et les dépenses sont éligibles.

Cependant, l'association AFIP Bourgogne Franche Comté a été placée sous procédure de sauvegarde fin 2014, puis le Tribunal de Grande Instance de Lons le Saunier a prononcé la liquidation judiciaire de l'association au 14/09/2015. Conformément au RÈGLEMENT (UE) n°1301/2013 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 17 décembre 2013 relatif au Fonds européen de développement régional dans son article 3, § 3. d) : 3. Le FEDER ne soutient pas: d) les entreprises en difficulté telles qu'elles sont définies par les règles de l'Union en matière d'aides d'État.

En conséquence il n'est pas possible d'attribuer une subvention à l'association AFIP Bourgogne Franche Comté car elle est en liquidation judiciaire depuis le 14/09/2015.

**Echanges en comité :**

Pas de remarque

<b>Avis de l'instructeur</b>	Défavorable
<b>Avis du pré-comité</b>	Favorable à une présentation au CRP du 13/11/15
<b>Avis du CRP</b>	Défavorable

• **31004 – MFR Montbozon - Projet de chaufferie au bois déchiqueté**

**Description de l'opération :**

La MFR de Montbozon, centre de formation par alternance et apprentissage accueillant 335 jeunes/an, souhaite changer son système de chauffage actuel (2 chaudières fioul et chauffage électrique) par une chaudière bois déchiqueté de son site principale dit du Moulin à Montbozon (composé de 7 bâtiments distincts). Dossier éligible techniquement (27 TEP) mais les MFR sont des organismes reconnus de droit public et à ce titre doivent donc respecter l'ordonnance de 2005 pour leurs commandes, ce qui n'a pas été le cas ici. Le porteur en a été informé et n'a pas souhaité rompre ses contrats avec ses fournisseurs, compte tenu de l'avancement du projet.

**Echanges en comité :**

Anne-Hélène Bunod précise que la procédure de sélection des prestataires ne respectait pas l'obligation de publicité.

<b>Avis de l'instructeur</b>	Avis défavorable, non-respect des règles de la commande publique
<b>Avis du pré-comité</b>	Favorable à une présentation au CRP du 13/11/15
<b>Avis du CRP</b>	Défavorable

La prochaine réunion du comité régional de programmation est prévue le vendredi 11 décembre 2015 à 9h.

Fait à Besançon, le

**18 NOV. 2015**

La Présidente  
 du Conseil Régional  
 Pour la Présidente en déléguation,  
 Le Directeur Général des Services

Gilles Da Costa

Le Préfet de région

Pour le Préfet de Région,  
 L'Adjointe au Préfet de Région,  
 pour les affaires régionales

Nathalie L...

## ANNEXES - PO FEDER/FSE 2014-2020 - Volet FEDER : Liste des opérations présentées

### Volet FEDER - Programmation initiale

Opérations ayant reçu un avis favorable du comité de programmation :

OPERATION		FINANCEMENT										COMITE		
n° gestion Interam.	Axe OS	Intitulé de l'opération	Bénéficiaire	Coût total éligible relatif	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autre public	Privé	Bénéficiaire	Comité	Avis/Statut
13008	1.3	Créatoire 2015	BGE Franche-Comté	184 495,61 €	73 798,24 €	40,0%	1 000,00 €	40 000,00 €		42 000,00 €	3 000,00 €	24 697,37 €	13/11/2015	Favorable
31003	3	Etude de promotion du potentiel géothermique du territoire grand-bisontin (EP2G)	Communauté d'agglomération du Grand Besançon	47 762,28 €	14 298,90 €	29,9%		19 065,20 €				14 398,18 €	13/11/2015	Favorable
32008	3	Réhabilitation de 20 logements « Les Héiras » à Champagnole	OPH du Jura	293 897,33 €	70 000,00 €	24,7%		68 893,17 €	27 458,08 €	22 118,97 €		95 427,11 €	13/11/2015	Favorable
32009	3	Réhabilitation de 40 logements « Les Saules » à Champagnole	OPH du Jura	547 101,97 €	140 000,00 €	25,6%		128 173,08 €	54 561,83 €	43 968,61 €		180 378,45 €	13/11/2015	Favorable
71002	7	Assistance technique FEDER 2015	Région Franche-Comté	992 375,42 €	595 425,25 €	60,0%		398 850,17 €					13/11/2015	Favorable
<b>5</b>	<b>5</b>			<b>2 055 632,61 €</b>	<b>893 522,39 €</b>		<b>1 000,00 €</b>	<b>653 081,62 €</b>	<b>82 038,91 €</b>	<b>108 087,58 €</b>	<b>3 000,00 €</b>	<b>314 907,11 €</b>		

### Volet FEDER – Modification de programmation

Opérations ayant reçu un avis favorable du comité de programmation :

OPERATION		FINANCEMENT										COMITES		
n° Synerg.	Axe OS	Intitulé de l'opération	Bénéficiaire	Coût total éligible relatif	FEDER	Taux FEDER	Etat	Région	Département	Autre public	Privé	Bénéficiaire	Comité	Avis/Statut
13005	1.3	Fonds Professionnel de Capital Investissement Création 4	INVEST PAME	2 600 000,00 €	900 000,00 €	34,6%		100 000,00 €			1 600 000,00 €		13/11/2015	Favorable
32003	3	Réhabilitation de 16 logements sociaux dont 8 éligibles au FEDER	Territoire Habitat	100 288,75 €	32 000,00 €	17,7%		31 072,89 €		14 885,25 €	102 330,81 €		13/11/2015	Favorable

**Volet FEDER – Présentation pour information des opérations inéligibles**

OPERATION		DEMANDEUR	
n° interne	Chargé de projet - Axe - CS	Intitulé de l'opération	Bénéficiaire
31004	AHB 3 31	Projet de chaudière au bois déchiqueté	MFR Montbozon
13009	EG 1 13	Accompagnement à la création / reprise d'entreprise agricole	AFIP Bourgogne Franche Comté
			Non respect des règles de la commande publique
			Santé financière du demandeur (liquidation judiciaire)
			Motif du rejet